



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Lettre d'information N°5

octobre 2023

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

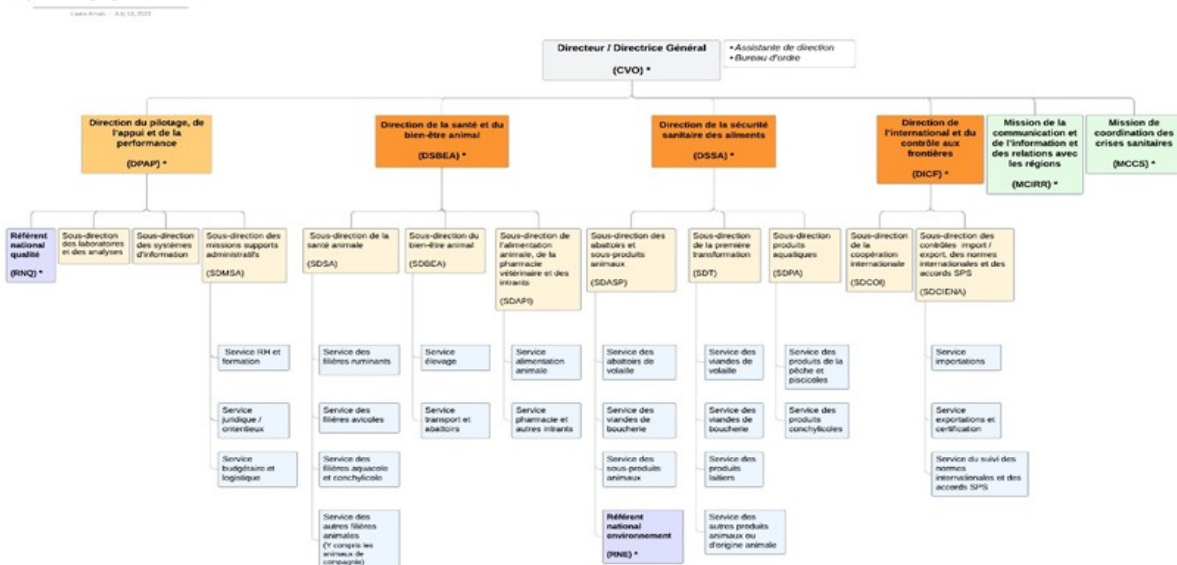
I – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?

Suites des missions de juillet

Les missions des volets 1 et 2 réalisées en juillet (cf. NL n°4) ont permis de proposer à la DGSV :

- Une méthode de hiérarchisation des maladies à surveiller, en lien avec la priorisation nécessaire des missions relevée lors du séminaire de juin ; la DGSV a prévu de réaliser un classement des maladies selon cette méthode à l'automne 2023 ;
- Un projet d'organigramme fonctionnel, soumis à la validation de la DGSV :

Proposition d'organigramme de la DGSV



Legende:
(*) membres du Comité de Direction



Trois missions réalisées depuis la rentrée

Ces trois missions ont été réalisées en septembre et octobre, chacune avec des objectifs très importants pour l'atteinte des résultats attendus du jumelage :

- Une mission destinée à poser les bases de la Stratégie nationale pour la santé et le bien-être animal en Tunisie, qui a réuni trois experts (Didier Guériaux, André Gauffier et Laura Amato, déjà intervenus pour d'autres missions) et la plupart des agents de la direction Santé animale de la DGSV, ainsi que des représentants de la DGPA et du CNVZ. Par ailleurs, des représentants des « grands acteurs » de l'élevage et de la santé animale ont pu faire part de leur point de vue sur la

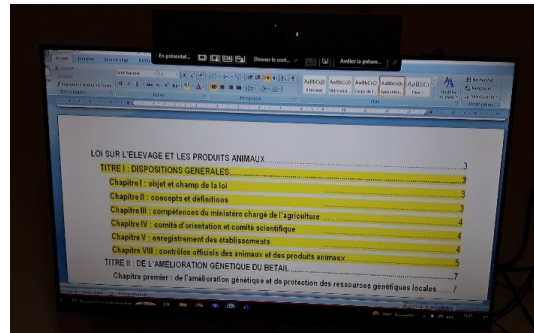
situation et les perspectives de l'élevage en Tunisie. Les experts ont ainsi rencontré le conseiller du Ministre, le président du Conseil de l'Ordre des médecins vétérinaires, le directeur de la DGPA, des représentants de l'UTAP, de l'IRVT, de l'ENMV, de l'OEP... ainsi que la DSSB et son nouveau directeur, dans une optique One Health.



Un important travail de réflexion a été mené pour déterminer ensemble une vision pour la santé et le bien-être animal pour le pays. Puis des « valeurs » ont été listées, et des axes stratégiques définis de façon participative.

Au nombre de trois, ceux-ci concernent :

- * La structuration et l'organisation de l'élevage intégrant les exigences en matière de santé et de bien-être animal,
- * La prévention et la maîtrise des maladies animales dans une approche One Health,
- * Le respect du bien-être animal.



- Une mission Législation, qui a vu revenir les experts Francis Geiger et Frédérique Fontaine. En début de jumelage, ces experts avaient analysé la loi 2019-25 et fait des propositions de révision sur cette loi.

Ils se concentrent à présent sur une proposition de réécriture de la loi 2005-95, dite « loi Élevage », avec la participation d'agents de la direction Santé animale de la DGSV.

Ils ont également préparé un argumentaire destiné à informer le Ministre en charge de l'agriculture des points à réviser dans les deux lois pour venir à bout des difficultés rencontrées par les services dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes. La DGSV est chargée de finaliser cet argumentaire.

- Une mission sur le Management de la qualité, avec deux nouveaux experts italiens, Paola Scaramuzza et Marco Pierantoni. Cette mission a permis de partager le résultat de longues années de travail sur le sujet conduit en Italie, dans la région Emilie-Romagne.



La responsable de la qualité de la DGSV, Olfa Chine, a également pu revoir les travaux engagés par cette direction avec les experts, à la suite de quoi une feuille de route a été proposée pour la suite des actions à prévoir sur ce sujet.



Un comité de pilotage

Pour ce temps de rentrée, un comité de pilotage s'est tenu le 19 septembre.

Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, sont aussi l'occasion de débattre de certaines questions en suspens.

Ce copil a été l'occasion d'approuver l'accueil de nouveaux experts pour la réalisation des missions du jumelage (cf. infra), ainsi qu'Alain Clergerie, le nouveau responsable du volet 3 (Communication).

II- A venir

Les prochains mois verront s'approfondir tous les travaux engagés décrits ci-dessus.

De plus, avec l'arrivée du nouveau responsable de volet, les activités du volet 3 vont reprendre.

Ainsi :

Volet 1 :

- la réécriture des textes législatifs va se poursuivre ;
- la Stratégie pour la santé et le bien-être animal en Tunisie sera finalisée.

Volet 2 :

- à la suite de l'élaboration de la Stratégie nationale, la réflexion sur la stratégie de développement de la DGSV sera engagée ;
- des formations managériales seront proposées.

Volet 3 :

- une première campagne de communication va être engagée, destinée à mieux faire connaître les actions réalisées par les services vétérinaires auprès de tous les publics (éleveurs, vétérinaires, consommateurs, institutions et autres ministères).

III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

- **Dr Paola SCARAMUZZA (IT), experte qualité (volet 2)**

Le Dr Paola Scaramuzza travaille à l'Unité de santé locale de Parme, dans la région Emilia-Romagna.

Elle est spécialiste de la qualité et des étapes nécessaires à l'accréditation des services, l'essentiel de sa carrière ayant été mené sur ces thématiques .



- **Dr Marco PIERANTONI (IT), expert qualité (volet 2)**

Marco dirige le service vétérinaire de l'Unité de santé locale de Parme ; il est expert en sécurité sanitaire des aliments et en audit des services vétérinaires (SV) et des établissements. Il a collaboré à l'accréditation des SV depuis le début du processus.

- **Alain CLERGERIE (FR), nouveau responsable du volet 3**

Alain est l'adjoint du chef de département de la communication, des réseaux et des partenariats de la Délégation à l'Information et la Communication du ministère en charge de l'agriculture. Toute sa carrière a été consacrée au secteur de la communication : relations presse, élaboration de messages, de stratégies de communication, communication de crise, etc.



Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : 3 ans
Budget : 1,5 M€
Près de 600 jours d'expertise prévus

Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;

Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;

Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.